

TERMES DE REFERENCE DE LA LIGNE DE BASE DU PROJET « PROMOTION DE L'ÉDUCATION DES FILLES DANS LA RÉGION DE KOLDA : VERS UN MEILLEUR AVENIR PHASE 2 » FINANCÉ PAR GENERALITAT VALENCIANA

1. Contexte et justification

Dans la région de l'Afrique de l'ouest et du Centre Save the Children a déclaré l'éducation des filles comme l'une de ses priorités dans les activités de promotion des droits des enfants. Cet engagement a été renouvelé lors de la participation de SCI, en février 2018, à la Conférence organisée à Dakar pour relancer le Partenariat Mondial pour l'éducation. L'expérience de Save the Children dans l'éducation des filles démontre que lorsque les filles sont soutenues par leurs parents ou tuteurs, elles deviennent autonomes et confiantes, et contribuent de manière positive au développement de leur société. Lorsque l'éducation des filles est soutenue et reconnue, elle donne des résultats qui se répercutent sur les générations suivantes : Les mères instruites sont plus susceptibles de donner à leurs enfants, et notamment leurs filles la possibilité d'étudier. Ces derniers peuvent alors mieux contribuer de manière positive au développement de leur famille et de leur communauté et briser cycle de la pauvreté, Sans ce soutien, les filles sont le plus souvent amenées à quitter l'école de manière prématurée, afin d'être mariés. Elles deviennent victimes de grossesses précoces, qui les mettent à risque et perpétue ainsi le cycle de pauvreté dans lequel elles sont enfermées. Au final, sans un soutien spécifique, ces filles ne seront jamais en mesure d'atteindre leur plein potentiel.

La crise sanitaire provoquée par La COVID-19 est venue s'ajouter au nombre des difficultés rencontrées par les filles dans le cadre de l'accès à une éducation de qualité En effet, les crises exacerbent les inégalités, les problèmes de protection des enfants et exposent les femmes et les filles à des risques de violence basée sur le genre (VBG), cette pandémie a mis à mal les possibilités pour les enfants de bénéficier pleinement de leurs droits de l'enfant. Elle a aussi eu de nombreuses répercussions sur le bien-être des enfants et de leurs familles, d'un point de vue économique, sociale et psychosocial. Les restrictions de mouvement et la fermeture des écoles ont exposés, les enfants, mais surtout les filles, à une augmentation de la violence, les forçant, ainsi que leurs familles, à adopter des stratégies d'adaptation négatives telles que le mariage des enfants.

La stratégie de Save the Children vise à changer l'avenir des filles au Sénégal et concentre ses efforts sur la résolution des principaux problèmes auxquels elles sont confrontées. Save the Children engage ainsi les familles, les autres soignants, l'école et la communauté à apporter un soutien solide aux projets qui contribuent à un changement durable. C'est dans ce contexte que Save the Children Sénégal grâce à un financement de la Generalitat Valenciana va mettre en œuvre le projet « Promotion de l'éducation des filles vers un avenir meilleur Phase 2 ». Ce projet vise à contribuer à **promouvoir l'autonomisation des filles (6 – 15 ans) par des systèmes école-communauté sensibles au genre et des approches éducatives qui vise à transformer les relations de genre inégales dans la Région de Kolda.** ».

2. Objectifs et résultats du projet

Le projet sera mis en œuvre dans le département de Medina Yoro Foula (MYF), plus précisément dans les communes de Bignarabe, Fafacourou et Koulinto. La durée du projet est de 18 mois (Mars 2022-Aout 2023).

Objectif général (OG) : **Contribuer à promouvoir l'autonomisation des filles (6 – 15 ans) par des systèmes école-communauté sensibles au genre et des approches éducatives qui visent à transformer les relations de genre inégales dans la région de Kolda.**

Objectif spécifique (OS) : **Améliorer** le taux d'inscription, de rétention et d'achèvement de l'enseignement primaire et du cycle moyen **des filles (6 – 15 ans) dans un environnement scolaire de qualité et transformateur des relations de genre, dans la région de Kolda.**

R1 : Les communautés bénéficiaires et les parents disposent de compétences renforcées pour la promotion d'un environnement d'apprentissage sensible au genre qui promeut la réussite scolaire des enfants et des adolescents, en particulier des filles.

Ce résultat vise à créer un environnement favorable et une reconnaissance de l'importance de l'éducation des filles tant au niveau de la communauté que de la famille. À cette fin, des séances de dialogue communautaire et intergénérationnel seront organisées. Ces séances font la promotion de l'éducation des filles à partir d'un changement de paradigme en termes de relations structurelles entre les hommes et les femmes et de pratiques néfastes à l'encontre de ces dernières. En outre, l'apprentissage, les compétences sociales et les aptitudes à la vie quotidienne des filles sont soutenues dans des clubs de lecture et des clubs de filles pour atténuer le sentiment d'insécurité dans l'environnement scolaire.

R2 : Les mécanismes de prévention et de détection des violences, y compris les VBG, dans les écoles ont été renforcés en améliorant son intégration et coordination dans le système formel et non formel de protection. Il est prévu le renforcement des mécanismes existants de prévention de la violence basée sur le genre dans les écoles, ainsi que la mise en œuvre de plans visant à améliorer la sécurité dans les écoles.

R3 Les pratiques pédagogiques, d'encadrement et de gestion des écoles, utilisées par les acteurs éducatifs sont qualitatives, adaptées aux enfants, filles et garçons et sensibles au genre. Il est prévu pour l'atteinte de ce résultat de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et d'apporter un soutien aux inspecteurs de l'éducation, aux directeurs d'école et aux enseignants afin de disposer d'outils de suivi et de contrôle des méthodologies d'enseignement permettant de veiller à l'application de méthodologies pédagogiques sensibles au genre qui reconnaissent les besoins différenciés des garçons et des filles.

3. Objectifs de la ligne de base

L'objectif global de cette étude est **d'établir une situation de référence détaillée** des différents indicateurs du projet dans les zones ciblées de sorte que l'information obtenue puisse informer et orienter la mise en œuvre des activités du projet. En outre, elle doit permettre d'ajuster les indicateurs, leurs cibles et d'affiner le plan de suivi et l'évaluation global du projet. Elle doit également identifier les facteurs endogènes qui affectent les comportements de la communauté, en particulier les filles en matière de scolarisation et d'autonomisation pour mieux définir la stratégie de changement de comportement proposé.

Plus spécifiquement, la ligne de base devra aider à :

- Identifier la situation de référence des indicateurs du cadre logique du projet et ajuster les cibles de performances
- Redéfinir au besoin les normes associées à chacun des indicateurs que l'intervention propose d'atteindre.
- Identifier au besoin d'autres activités qui permettront de renforcer la stratégie d'intervention du projet et d'atteindre les objectifs et résultats.
- Identifier les facteurs endogènes qui pourrait affecter l'atteinte des résultats, notamment l'autonomisation des filles
- Faire des recommandations qui permettent d'affiner la stratégie d'intervention du projet, afin de permettre si nécessaire une reformulation de certains indicateurs en fonction des données recueillies
- Identifier les facteurs externes qui pourraient affecter l'atteinte des résultats du projet et formuler des recommandations pour mieux les intégrer dans la stratégie d'intervention du projet

4. Portée de l'évaluation :

Couverture géographique :

La ligne de base sera menée dans les communes de Bignarabe, Fafacourou et Koulinto du département de Médina Yoro Foulah (MYF). Une autre commune du département de MYF sera choisie comme zone de comparaison. Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu de la population de l'étude.

Tableau 1 : Population de la zone d'intervention

Communes	Hommes	Femmes	Total
Bignarabe	3874	3616	7490
Koulinto	3652	3635	7287
Fafacourou	4206	3537	7743

Tableau 2 : Effectif enseignants et élèves des écoles d'intervention

Commune	Etablissements		Effectif TOTAL		NOMBRE D'ENSEIGNANTS/PROFS	
	EE	CEM	GARCONS	FILLES	HOMMES	FEMMES
BIGNARABE	EE SARE KOUTAYEL		95	132	8	2
	EE SARE HAMIDOU		65	58	3	3
		BIGNARABE	135	140	14	1
KOULINTO	EE DIAMBANOUTA		94	107	7	0
	E BELINAOUDE		94	109	5	0
	EE KOULINTO		68	83	5	1
		DIAMBANOUTA	172	159	11	1
FAFACOUROU	EE FAFACOUROU		116	110	6	2

		FAFACOUROU	269	209	15	1
--	--	------------	-----	-----	----	---

Couverture temporelle :

L'étude de ligne de base sera réalisée d'ici le 05 Juillet 2022 en respectant les phases suivantes :

Phase 1	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement appel d'offre – Sélection du consultant – Contractualisation avec le consultant 	Du 28 Avril au 12 Mai
Phase 1	<ul style="list-style-type: none"> – Réunion de cadrage avec Save the Children et partenaire – Revue de tous les documents pertinents – Préparation du rapport d'orientation méthodologique comprenant un plan de travail, les outils de collecte de données, la méthodologie et un plan d'analyse des données – Validation du rapport initial 	Du 13 au 30 Mai
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"> – Formation sur les outils de collecte de données – Pré-test des outils et ajustement des outils – Collecte de données dans les zones d'intervention – Analyse des données 	Du 28 Mai au 15 Juin
Phase 3	<ul style="list-style-type: none"> – Préparation du rapport provisoire – Soumission du rapport provisoire à SCI Sénégal et SC Spain – Présentation des résultats préliminaires à SCI, SC Espagne et parties prenantes 	15 au 25 Juin
Phase 4	<ul style="list-style-type: none"> – Incorporation des commentaires faits sur la version provisoire et soumission du rapport final 	Au plus tard le 05 Juillet

5. Méthodologie

La méthode utilisée sera celle dite quasi expérimentale avec un groupe de traitement dans les communes du département de Médina Yoro Foula et un groupe témoin qui doit avoir les mêmes caractéristiques socio démographiques que la zone d'intervention pour ne pas prendre en compte les effets de contamination. La ligne de base sera conduite par un consultant externe sous la supervision des équipes de SCI (SC Espagne et SCI Sénégal). Pour faciliter la collecte des données et l'accès aux écoles, l'Inspecteur de l'Education et de la Formation de Médina Yoro Foula sera fortement impliquée

dans les étapes clés de la ligne de base (identification des écoles témoins, participer à la collecte dans les écoles de l'échantillon, supervision de la collecte). Par ailleurs les équipes de OFAD seront aussi solliciter dans la préparation et la conduite des activités de collecte de données.

La ligne de Base doit considérer entre autres les informateurs clés suivantes :

- Les élèves dans les écoles primaires et dans les premiers grades (6ième et 5ième) du secondaire âgés de 6 à 15 ans
- Gouvernement scolaires
- Clubs de jeunes files
- Clubs de Lecture
- Les parents (femmes et hommes)
- Les leaders communautaires
- Le personnel enseignant (Inspecteurs, directeurs d'écoles et enseignants) des écoles
- Les structures de gestion des écoles (comité de gestion des écoles, Association des parents d'élèves, Association des mères d'élèves)
- Les autorités locales de la zone d'intervention
- Les structures de protection des enfants formelles et communautaires

La méthodologie de collecte de données pour cette ligne de base devra être mixte avec une approche quantitative couplée d'une méthode qualitative à travers une revue documentaire, des entretiens et focus groupes avec les acteurs clés. Les outils de collecte de données destinés aux les enfants/élèves, devront être adaptée à la cible et facile à comprendre. Les méthodes de collecte proposées doivent être adaptés aux enfants.

6. Principales tâches du consultant

Sous la responsabilité de l'équipe MEAL de Save the Children au Sénégal, le consultant aura pour tâches principales de :

- Participer à la réunion de cadrage avec SCI pour s'assurer la compréhension des présents termes de référence et de la méthodologie qui sera utilisée pour cette ligne de base ;
- Effectuer la revue et l'analyse de la documentation du programme mise à disposition par SCI, les partenaires et/ou le membre (SC Espagne) ;
- Elaborer et soumettre pour validation une méthodologie détaillée de la ligne de base et un plan de travail décrivant les tâches du consultant aux phases de collecte, analyse et rapportage ;
- Assurer le paramétrage des outils de collecte sur kobocollect ;
- Coordonner la collecte et l'analyse des données (entretiens acteurs externes, atelier et/ou sessions, d'auto-évaluation) en collaboration avec les organisations partenaires ;
- Partager périodiquement des notes sur l'état d'avancement sur la ligne de base et des difficultés éventuelles pour réajuster si nécessaire ;
- Produire dans les délais un rapport provisoire respectant le canevas de rapport ;
- Co-animer avec l'équipe de SCI (MEAL) l'atelier de restitution des premiers résultats de la ligne de base ;
- Finaliser le rapport de la ligne de base en intégrant les observations et recommandations issues de la restitution.

7. Produits attendus du consultant

Le produit attendu 1 : la méthodologie de la réalisation de la ligne de base, incluant le plan de travail et les outils de collecte de données qui doivent être soumis à Save the Children (SC Espagne et SCI Sénégal) pour validation

Le produit attendu 2 : Des notes décrivant l'état d'avancement de la ligne de base et les difficultés rencontrées à mi-parcours de la phase de collecte (la date sera précisée au cours de la réunion de cadrage et intégrée au chronogramme de l'étude)

Le produit attendu 3 : Le rapport provisoire de l'étude devra être livré dans un délai de 05 jours après la fin de l'enquête de terrain, suite aux premières analyses en respectant le plan d'analyse.

Le rapport devra avoir la structure suivante et contenir, au moins les éléments suivants :

- ✓ *Résumé exécutif.*
- ✓ *Brève présentation de l'équipe de travail. Rôle et profils.*
- ✓ *Description et objectifs du rapport.*
- ✓ *Portée de l'évaluation*
- ✓ *Plan de travail.*
- ✓ *Activités réalisées et techniques utilisées lors de la collecte des données.*
- ✓ *Traitement et analyse de l'information.*
- ✓ *Limites de l'étude*
- ✓ *Résultats de la ligne de base*
- ✓ *Révision de la matrice de planification du projet (objectifs, résultats) et de la matrice de suivi et d'évaluation des indicateurs.*
- ✓ *La base de données générée.*
- ✓ *Conclusions.*
- ✓ *Recommandations.*
- ✓ *Annexes.*

Le produit attendu 4 Le rapport final y compris la base de données finale en format exploitable (Excel), 05 jours calendaires après réception des commentaires à intégrer.

Le produit attendu 5 : Un résumé de l'étude de ligne de base décrivant le contexte, la méthodologie et les principaux résultats et recommandations.

8. Organisation du travail

Tout au long du processus, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de gestion de la ligne de base, composé du MEAL du projet de SC Sénégal, MEAL SC Espagne et de la coordonnatrice du projet. Cette équipe coordonnera le suivi avec le consultant, examinera et approuvera les livrables. Une réunion de cadrage entre le consultant et cette équipe permettra d'harmoniser la compréhension des présents termes de référence et de valider le plan de travail proposée par le consultant. Le consultant sera responsable de la logistique, de la communication et du secrétariat (impression de la documentation, etc.).

9. Budget et rémunération

L'offre financière proposée par le consultant, dans la limite du budget disponible devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de la ligne de base (honoraires des consultants/es et les coûts opérationnels/logistiques de réalisation de l'étude). Ce budget doit aussi inclure la prise en charge des enquêteurs et les autres frais de supervision durant les phases de formation et de collecte

NB : les honoraires seront débités de 5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés. Les modalités de paiement seront de :

- 50% à la validation du Rapport d'orientation méthodologique,
- 30% à la transmission du rapport provisoire
- 20 % à la transmission du rapport final

10. Profil du consultant

Profil recherché

- Master en sciences sociales (Sociologie, Développement, statistique), ou tout autre diplôme équivalent
- Expérience professionnelle avérées en recherche et évaluation de projets dans les secteurs de l'éducation, la promotion de l'égalité de genre (préférée) et la protection de l'enfance ;
- Maîtrise des méthodes et outils de l'analyse des données quantitative et qualitative ;
- Bonne connaissance du système éducatif au Sénégal ;
- Bonnes connaissances de l'équité de genre et expérience dans l'analyse des relations de genre ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique et du logiciel Kobocollect ;
- Capacité à collecter des données avec les tablettes ;
- Excellentes compétences en rédaction et analyse ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis.
- Avoir une expérience de travail ou de collaboration avec Save the Children ou une agence internationale :
- Savoir parler une langue locale des régions cibles.

11. Considérations éthiques

Le consultant doit respecter les droits des personnes interviewées en leur garantissant confidentialité et sécurité. Le consultant s'engage à lire, comprendre et signer la politique de sauvegarde de l'enfant de SC à laquelle il devra se conformer. Le rapport de l'étude de référence est la propriété de SC qui décide de son usage. Les droits d'auteur reviennent à Save the Children. Les deux parties (SC et les consultants/es) conviennent d'observer la confidentialité sur toute information liée à l'étude.

En définitive toutes les considérations éthiques de SCI seront respectées.

12. Soumission des offres

Les propositions techniques et financières de 10 pages maximum (annexes non compris) devront comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique (y compris la méthodologie proposée pour cette mission et un calendrier de travail)
- Budget détaillé de l'offre (Le consultant devra couvrir les frais liés aux déplacements locaux, nourriture, logement, etc.) ;
- 2 exemples de rapports d'études de référence réalisées pour des missions similaires ;
- Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous voulez entreprendre cette mission, votre capacité et expérience ainsi que votre disponibilité.

METHODE DE SELECTION :

1- Critères essentiels :

Phase 1: CRITERES ESSENTIELS	OUI / NON
Acceptation par le soumissionnaire des Conditions de soumission, des Termes et Conditions d'achat et des Politiques de Save the Children	
Le fournisseur certifie qu'il n'est pas lié directement ou indirectement à une activité liée au terrorisme et qu'il ne vend pas de biens ou de services à double usage qui pourraient être utilisés dans le cadre d'une activité liée au terrorisme	
Le soumissionnaire certifie qu'il n'est pas une entité visée par des mesures d'interdiction en vertu de lois applicables en matière de sanctions ou de lutte contre le terrorisme, qu'il ne fournit pas de biens faisant l'objet de sanction de la part des États-Unis d'Amérique ou de l'Union européenne, et qu'il accepte que SCI procède à des vérifications indépendantes pour le confirmer	
Le fournisseur certifie être pleinement qualifié, autorisé et enregistré pour établir une relation commerciale avec Save the Children (ce qui inclut le respect de toute la législation pertinente du pays local).	
Le soumissionnaire satisfait au critère de la partie 10 (profile du consultant) des TDRs de ligne de base Valenciana	
Offre reçue dans les délais	

2- Critères de Capacité

- Cohérence Méthodologie et plan d'action : 30 points
- Chronogramme Proposé : 15 points
- Expériences antérieures (Attestation de bonne exécution et référence check) 15 points

3- Critère durabilité* : 10 points

4- Critères commerciaux** : 30 points

NB :

*la question pour évaluer le critère de durabilité sera mise sur le document canevas de réponse

** Si l'offre la moins chère est inférieure au budget :

$$\text{Score} = \frac{\text{Offre financière la moins chère}}{\text{Offre financière}} \times 30$$

Dans le cas contraire :

$$\text{Score} = \frac{\text{Budget}}{\text{Offre financière}} \times 30$$